



Saint-Denis, le 29 AVR. 2009

Le Président

TÉL 01 55 93 96 06
FAX 01 55 93 96 16

N/Réf. GT/BD/2009-066

Monsieur Norbert Ferré
Président de l'AFH
Monsieur Edmond-Luc Henry
Président d'honneur de l'AFH
6 rue Alexandre Cabanel
75739 Paris cedex 15

Monsieur le Président,
Monsieur le Président d'honneur,

Je réponds à votre courrier du 27 avril 2009 concernant les conséquences de la grippe dite « mexicaine » sur les produits de santé issus du corps humain et particulièrement sur les dons de sang.

L'Etablissement Français du Sang est associé à la cellule de crise et de veille mise en place au Ministère de la Santé et des Sports.

A ce titre, des mesures de précaution, avec une contre-indication temporaire à tout don de sang (y compris le don de plasma) pour les personnes revenant de séjour dans les pays reconnus en phase épidémique par l'OMS, ont été proposées et validées par le Ministère de la Santé et des Sports. Ces mesures sont en place et seront régulièrement actualisées en fonction des nouvelles données épidémiologiques avec la cellule de crise du Ministère.

Les caractéristiques du virus en cause (grippe A H1N1) sont en faveur d'une période d'incubation courte, et d'une virémie généralement courte. Le mode de transmission connu est représenté essentiellement par la voie aérienne et accessoirement par la voie de contact.

L'établissement reste à votre disposition pour tout élément complémentaire sur ce dossier qui retient toute notre attention.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Président d'honneur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pr. Gérard TOBELEM

cc. Pr P de Micco (EFS) – Pr D Houssin (DGS) – J Marimbert (Afssaps) – F Weber (InVS)